

Nombre d'élus exercice : 13
Nombre d'élus présents : 7
Quorum : 7
Nombre de votants : 10

PROCES-VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE JAULDES

Lundi 24 avril 2023 à 18h30

Le Conseil municipal de la commune de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien, Maire.

Présents : MMES GUÉRIN – POT
MM BOISSIER DESCOMBES - BOIVENT – DESCLIDES - DESLANDES - HUBERT
Excusés : MMES LESENNE – SCHROEDER – TABEL
M SUTRE
Absents : MM JUANOLA – LEROY
Pouvoirs : MME LESENNE a donné pouvoir à M BOIVENT
MME SCHROEDER a donné pouvoir à M DESCLIDES
M SUTRE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 27 mars 2023
2. 2023-04-01 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS CULTURE
3. 2023-04-02 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS SOLIDARITÉ
4. 2023-04-03 D : ATD – NOMINATION D'UN SUPPLÉANT
5. QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de séance est Madame POT.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 27 MARS 2023

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

2. 2023-04-01 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS CULTURE

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif 2023, délibération n°2023-03-02 D du 27 mars dernier, il était convenu d'acheter une jupe de scène pour la salle des fêtes.

Monsieur BOISSIER DESCOMBES présente le devis qui a été établi.

Monsieur BOISSIER DESCOMBES propose de solliciter le fonds de concours « Culture » de la Communauté d'Agglomération GrandAngoulême à hauteur de 50% du montant hors taxe.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

- Coût total : 467,60 € TTC soit 389,67 €
- Fonds de concours « Culture » de GrandAngoulême (50 % du montant HT) : 194,83 €
- Autofinancement : 272,77 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la demande de fonds de concours culture et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

3. 2023-04-02 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS SOLIDARITÉ

Monsieur le Maire propose de reporter ce point au prochain conseil municipal, faute d'avoir tous les éléments nécessaires.

Le Conseil Municipal, accepte le report de ce point.

4. 2023-04-03 D : ATD – NOMINATION D'UN SUPPLÉANT

Monsieur le Maire informe de la démission d'un conseiller municipal qui était suppléant à l'ATD.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Monsieur DESCLIDES se présente.

Après le vote du Conseil Municipal, a été élu au premier tour de scrutin à la majorité, les délégués à l'ATD :

- Suppléant : Monsieur DESCLIDES

5. QUESTIONS DIVERSES

• Piège à frelons asiatiques

L'agglomération s'est lancée avec ses 38 communes dans une opération de piégeage des frelons asiatiques en partenariat avec la FREDON Nouvelle-Aquitaine. Concernant la commune de Jauldes, 20 pièges achetés par l'agglomération sont à poser selon une cartographie précise, et le comptage des frelons pris au piège est à faire tous les 8 à 10 jours.

L'appât consiste en un mélange d'un tiers de vin blanc, un tiers de bière brune et un tiers de jus de sirop de fruit rouge, ce qui est attractif pour le frelon et répulsif pour les autres insectes.

- **Démission d'une élue**

Sandrine STAEL a démissionné de son poste de Conseillère municipale. La démission a été acceptée et transmise à la préfecture.

- **Informations sur les syndicats intercommunaux**

- ✓ **SIVOS Coulgens-Jauldes**

Monsieur DESCLIDES dresse un point financier du SIVOS Coulgens-Jauldes. L'année 2022 s'est terminée en équilibre Le budget 2023 est en hausse notamment pour Jauldes, celui-ci étant calculé au prorata du nombre d'enfants. Deux postes sont en augmentation, les charges de personnel et la nourriture. Pour l'année prochaine, il a été décidé de ne pas renouveler le ramassage scolaire dans les communes mais de garder la navette du bus entre les deux communes Coulgens et Jauldes, ce qui devrait faire une économie de 20 000€ sur une année pleine. La section des Toutes Petites Sections (TPS) sera reconduite l'année prochaine.

- **Informations diverses**

- ✓ Travaux

- La réparation de la croix hosannière du cimetière heurtée par un véhicule a été prise en charge à 100% par l'assurance du conducteur à hauteur de 8 500€.

- Une économie d'environ 2000 € a été faite par rapport au montant initial des travaux de couverture, isolation, zinguerie (tranche 2) car le complément d'isolation a été moins important que prévu. Reste encore la 3^{ème} tranche de travaux à réaliser quand l'entreprise aura reçu toutes les tuiles. Parallèlement, un devis complémentaire a été demandé pour réaliser un nettoyage des toitures.

- ✓ Sentier de randonnée

Monsieur le Maire indique que dans les prochains jours, un nouveau sentier de randonnée sur Cherves sera rebalisé et que de nouveaux topoguides seront mis à disposition du public et mis en ligne sur internet.

- ✓ Incendie sur la commune

Monsieur le Maire nous informe qu'une maison a pris feu et qu'environ 40 à 50% de sa surface a été impactée. L'origine du sinistre serait liée à l'allumage d'un poêle à pétrole.

✓ CCAS

Madame POT indique que le budget du CCAS a été voté et que le renouvellement des cadeaux aux CM2 a été acté, à savoir l'achat d'une calculatrice et d'un livre. Une réflexion a été soulevée concernant un soutien financier aux voyages scolaires.



✓ Office du Tourisme

Monsieur BOISSIER DESCOMBES informe le conseil municipal de sa rencontre avec le nouveau directeur de l'office du tourisme le 20 avril dernier en compagnie de Monsieur le Maire. Un projet est actuellement en cours de déploiement : des QR Code avec des informations liées à la commune.

• **Dates à retenir :**

- 8 mai à 9h30 : installation des tables, 10h30 cérémonie à la stèle des Américains, 11h30 cérémonie au monument aux morts à Jauldes
- 10 mai à 18h30 : commission travaux
- 14 mai à 11h : le pays d'Art et d'Histoire organise la visite du cimetière de Jauldes
- 17 mai à 18h30 : commission communication « Contact Jauldois »
- 3 et 4 juin : défilé de camions décorés, organisé par l'association des Bergères et JAL à la Combe à Roux avec présence de Cédric FAURE magicien. Réservation restauration avant le 24 mai.
- 23 juillet à 18h : Soirs Bleus dans la cour d'école (spectacle « Caillasse »)
- 20 août à 16 h : (heure à confirmer) : Soirs Bleus (spectacle « L'invitation »)

La séance est levée à 20h15

<p>Le Maire,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--